



### Ouvrages introductifs de Biblio-Drogues

Pour consulter ou emprunter ces ouvrages, vous pouvez nous contacter :

bibliotheque@infordrogues.be - 02/227.52.26

nadja.documentation@gmail.com - 04/223.01.19

---

#### **Thème : Législation**

#### **Mémento 2011 relatif aux stupéfiants. Une loi à l'usage de tous**

CAMBIER J.B.

Waterloo : Wolters Kluwer Belgium SA, 2011. 250 p.

#### **Résumé :**

Qu'est-ce qu'une substance stupéfiante ? Quelles sont les obligations des praticiens en matière de prescription de stupéfiants ? Doit-on remettre au policier le gramme de cannabis que l'on détient ? Où trouver de l'aide ? ... Toutes ces questions et bien d'autres encore trouveront réponse dans cet ouvrage qui explique toutes les nouvelles dispositions relatives aux stupéfiants : quelles sont les incriminations ? Quelles sont les peines ? Quelles sont les procédures et les techniques d'enquête scientifiques ? Quelle est la politique de poursuite ? Quels sont les enjeux connexes (notamment routiers) ? Et que dit la réglementation relative au test salivaire ? Ce mémento est un instrument utile aux différentes professions qui travaillent avec les usagers de drogues et qui doivent composer avec leur statut juridique, mais également un outil d'information générale à l'usage de tous. L'ouvrage comprend une sélection pertinente de la législation et une liste importante sinon quasi exhaustive d'adresses utiles tant à Bruxelles qu'en Wallonie portant sur les parquets et les centres de soins répertoriés par commune. Tout est exposé avec concision, dans un langage clair et précis, accessible à tous.

#### **Avis :**

Cet ouvrage est exactement ce qu'il paraît être : un excellent outil pour toute personne qui souhaite en savoir plus sur la législation belge en matière de stupéfiants. Grâce à plus de 30 ans de contacts et d'échanges avec les différents interlocuteurs professionnels gravitant autour de la thématique, l'auteur est aujourd'hui en mesure d'exposer ce sujet pourtant complexe en un ouvrage clair, détaillé et le tout dans un langage accessible à tous. Un ouvrage pour réconcilier avec les textes législatifs tous ceux qui ont un jour fait une recherche dans le Moniteur...

**En prêt au centre de documentation de :** Infor-Drogues, NADJA

---

#### **Drogues : faut-il interdire ?**

COUTERON J.P., MOREL A.

Paris : Dunod, 2011. 272 p.

#### **Résumé :**

Faut-il interdire les drogues ? Et que faut-il interdire ? Ces questions sont au cœur du débat sur les drogues et les addictions aujourd'hui. Ce qui est en débat n'est pas seulement la révision des interdits mais celle de tout un modèle, d'un paradigme. Depuis nos conceptions de base jusqu'aux mots utilisés, c'est un changement global qu'il faut opérer, un changement de politique. Dans le contexte d'une société qui ne cesse d'accroître les processus de dérégulation et d'addiction, si les enjeux humains d'éducation, de prévention et de soins ne sont pas préalablement posés, tout changement de règle légale soulèvera beaucoup de peur et d'oppositions, mais n'amènera, s'il se réalise, que de maigres progrès. À la fois professionnels des addictions mais aussi citoyens, les

auteurs s'engagent dans ce débat public, en apportant leur expérience, en soulevant les questions de fond, en faisant des propositions, mais en se refusant de tomber dans tout simplisme.

**Avis :**

Cet ouvrage a le mérite de placer la question "Faut-il interdire les drogues?" dans son contexte social actuel. Il revisite le sujet en y intégrant une réflexion sur les consommations qui, bien au-delà des drogues illégales, "animent nos vies" : l'alcool, le tabac, les médicaments, et aussi la nourriture, le sexe, les jeux, l'argent, le sport... L'objectif de cet ouvrage est de questionner la logique de la politique menée en matière de drogues, de redéfinir les enjeux de l'éducation, de la prévention et du soin, et de tracer des pistes pour un changement global, en lien avec les profonds changements dans nos modes de vie. Les auteurs intègrent les savoirs nouveaux issus de la recherche en biologie, en psychologie, en anthropologie...

Ce livre constitue ainsi pour les professionnels une excellente base de réflexion quant aux actions à mener et à leur impact sur la vie des individus.

**En prêt au centre de documentation de :** Infor-Drogues, NADJA

---

### **L'alcool et les jeunes. Nouvelles règles, quelle efficacité ?**

BOUCHER A.

Bruxelles : Infor-Drogues, 2010. 16 p.

**Résumé :**

Aujourd'hui, la consommation d'alcool par les "jeunes" est de plus en plus souvent présentée, notamment par les médias et responsables politiques, comme particulièrement problématique. Un concept inquiétant est apparu pour renforcer et confirmer, si besoin en était, ce cliché : le binge drinking. Certes, une partie des jeunes consomment de l'alcool et certains peuvent en abuser mais le traitement médiatique incessant qui en est fait tend à occulter les problèmes rencontrés par d'autres publics (les adultes par exemple). Du côté du marché des boissons alcoolisées, les nouveaux produits destinés aux jeunes, les "alcopops", sont devenus, grâce à leurs intenses publicités et marketing, de véritables best-sellers. Suite à ces évolutions, de nouvelles réglementations publiques sont apparues. Certaines règles ont été abandonnées ou remplacées, d'autres ont été renforcées. Or, force est de constater que face aux différents textes juridiques en présence, il n'est pas facile de s'y retrouver. Dans cet outil d'Education Permanente, Infor-Drogues compile les nombreuses réglementations en vigueur en Belgique sur le sujet. Ensuite, quelques interrogations citoyennes à leurs propos sont identifiées : ces règles sont-elles appliquées ? Qu'est-ce qui fait obstacle à leur application ? Sont-elles efficaces ? Faudrait-il faire autre chose ? A cet égard, précisons que l'ambition de cet outil n'est pas de proposer des moyens pour traiter les causes profondes des consommations problématiques d'alcool de certains jeunes (précarité de l'existence et du futur, mal-être, manque d'estime de soi, etc.) mais d'initier une réflexion sur des pistes collectives à dégager.

**Avis :**

Depuis le 1er janvier 2010, une nouvelle loi module la réglementation en matière d'alcool, notamment à destination des jeunes. Cette nouvelle loi permet-elle de traiter la complexe question de l'alcool ? Est-elle cohérente, efficace avec les précédentes, avec la réalité ? Quelles en sont les limites ? Quelles autres pistes explorer ?

Plus qu'un cours théorique sur la législation en matière d'alcool, Infor-Drogues souhaite au travers de cette brochure, aider le public à avoir un regard critique et prospectif sur ce sujet important.

**En prêt au centre de documentation de :** Infor-Drogues, NADJA

---

### **Cannabis : permis ou interdit ? Des questions citoyennes**

BOUCHER A.

Bruxelles : Infor-Drogues, 2010. 12 p.

**Résumé :**

En Belgique, ce produit est interdit depuis 1930. L'arrêté royal du 31/12/1930 concerne l'extrait, la résine et la teinture de cannabis (sous l'appellation de chanvre indien). Depuis cette époque, beaucoup de choses ont changé : la législation s'est considérablement étoffée et complexifiée, les pratiques et discours de la police à propos du cannabis ne sont pas toujours clairs, les déclarations publiques des mandataires politiques encore moins. Résultat : une grande partie du public ne sait plus ce qu'il en est. Le cannabis est-il oui ou non légal ? Est-ce la même chose de fumer chez moi ou dans la rue ? Puis-je en cultiver pour un usage personnel ? Qu'en est-il des quantités tolérées ? Grâce à notre permanence téléphonique 24 h sur 24 nous avons recueilli les principales questions du public à ce propos. Le présent document a pour objectif de présenter de façon la plus claire possible la législation à propos du cannabis. Il nous a semblé pertinent de commencer par établir une chronologie rapide des étapes principales de la législation jusqu'à aujourd'hui. Dans un second temps, nous nous sommes intéressés aux questions que soulève cette législation auprès des citoyens. Précisons d'emblée que nous n'aborderons pas ici la réglementation concernant la circulation routière.

**Avis :**

Nul n'est sensé ignorer la loi et chacun doit être conscient des conséquences de ses actes. Oui, mais à quoi bon connaître la loi s'il n'est pas possible de la comprendre et de s'y référer de manière univoque ? Etablie à partir de questions régulièrement reçues au service de Permanence téléphonique d'Infor-Drogues, cette brochure retrace les évolutions de la loi en matière de cannabis depuis celle de 1921, en pointe les circonvolutions et apporte, dans la mesure du possible, des éclaircissements sur certains de ses aspects les plus complexes.

Au-delà d'une simple extraction des textes du Moniteur, en quelques pages, cette brochure nous invite à une réflexion sur le traitement législatif de la question des stupéfiants.

**En prêt au centre de documentation de :** Infor-Drogues, NADJA

---